



Le **Certificat d'économie d'énergie** ([CEE](#)): Il s'agit d'un dispositif ayant comme objectif de réduire les consommations énergétiques dans leurs globalités sur le territoire Français afin de lutter contre le réchauffement climatique en diminuant les émissions de CO2. Cette aide fonctionne en obligeant les principaux acteurs de l'énergie à remplir des obligations de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre. Elle prend la forme d'une aide financière visant particuliers et entreprises ayant pour but de leur permettre de réaliser des travaux de rénovation énergétique dans leurs logements ou locaux en absorbant en fonction des revenus jusqu'à 40% du montant des travaux.

Vous pouvez aussi trouver un article exhaustif sur le Certificat d'Économie d'Énergie et davantage d'informations vis-à-vis des subventions et de leurs éligibilités ci-après <https://www.fournisseur-energie.com/actualites/certificats-economies-energie/>.